

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 SEPTEMBRE 2017

**Le huit septembre deux mil dix-sept à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de MAIZILLY s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. PALLUET Joël, Maire.**

Présents : MMS. PALLUET. GILLET. TILOUCH. CHIZELLE.GAUDARD. DUHEZ. MME. LEBEAU.

Absents : MME LAJUGIE (pouvoir à Hakim TILOUCH). MS PATIN. BUHAGIAR. BENATRE

Secrétaire de séance : M TILOUCH

Après lecture du compte-rendu et approbation de la réunion précédente, les décisions suivantes ont été prises :

~~Monsieur le Maire informe le~~ conseil municipal que l'agence WELL IMMOBILIER a transmis 2 offres d'achat identiques concernant le bâtiment de l'ancienne école. Le conseil municipal après avoir voté à bulletin secret a décidé à 8 voix contre 1 de vendre le bâtiment à une famille avec 3 enfants qui désire s'installer au village et faire dans l'ancienne salle de classe d'une salle d'exposition.

~~Quelques points~~ restent encore à préciser mais la validation des noms de rues, des numéros et du choix de l'entreprise pour la fourniture se fera lors du prochain conseil municipal.

~~Elodie BOYER~~ Rendement secrétaire à la mairie de SEVELINGES, elle est accordée à compter du 18 septembre 2017 mais une mise à disposition sera effectuée à raison de 10h du 18 septembre 2017 au 13 octobre 2017 pour permettre la passation de poste à la nouvelle secrétaire.

Nathalie CHARTIER démissionne à compter du 18 septembre 2017 sur son poste d'assistante administrative.

Madame Cécile PETAT sera embauchée par voie de mutation sur le poste de secrétaire de mairie à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017 pour 17,5h par mois.

~~Monsieur le Maire~~ rappelle la convention signée avec la commune de ST DENIS DE CABANNE, le marché a été accordé à l'entreprise THIVENT pour un montant de 33 918.30 € HT, une subvention de 10 000 € est attribuée par le conseil départemental.

~~Les travaux de la salle des fêtes~~ vont être lancés, le montant total des subventions du conseil départemental, de la région, de l'état et la vente du bâtiment devraient être de 342 386 €, et pour rappel les dépenses sont estimées à 481 026.80 € HT.

~~Monsieur le Maire~~ informe le conseil municipal qu'un ordinateur avec accès internet est mis à disposition gratuitement des habitants pour faire leurs démarches administratives aux heures d'ouvertures de mairie. Un projet d'aménagement de la salle de réunions est en cours.

Un groupe ~~de~~ ~~Bulletin municipal~~ place pour travailler sur un projet de création d'un bulletin municipal pour l'année 2018.

• Questions diverses

Nadia MELLARD, embauchée par SESAME, ne pourra plus effectuer le ménage de la mairie à compter du mois d'octobre, en effet son contrat arrive à terme. Une solution est recherchée pour son embauche ou pour son remplacement.